



Déclaration Liminaire

Comité Technique Local du 18 mars 2022

La conjonction du gel de la valeur du point d'indice et d'une inflation historique (0,8 % sur le seul mois de février!) lamine le pouvoir d'achat mais détruit également la notion même de carrière (B et C démarrent sous le SMIC et le pied de grille A sera rapidement rattrapé).

FO ne se contente pas d'une promesse électorale et exige une augmentation massive et immédiate ainsi que l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.

Localement, les fermetures de services, les restructurations, les délocalisations et les suppressions massives d'emplois désorganisent gravement l'accomplissement des missions. La souffrance au travail s'accroît chaque jour davantage.

Comme si l'accumulation de ces maux ne suffisait pas, la DRFiP multiplie les déménagements internes en particulier à la CAE parfois dans la plus totale précipitation. Le tout avec la perspective du déménagement suivant, dans le nouveau centre, projet irresponsable qui va entasser les agents (y compris de services nouveaux venus à la Part-Dieu) dans une surface divisée par plus de deux ! Un projet massivement contesté par les agents qui réclament davantage de mètres-carrés.

Incertitudes et déménagements successifs se multiplient. Nous n'avons par exemple toujours pas de réponse officielle sur le devenir matériel du SGC de St Priest.

Concernant le budget de la DRFiP, nous dénonçons une nouvelle fois la non fourniture de véritable document comptable. Un comble pour une administration comptable !

Fait majeur, le budget est en baisse entre 2021 et 2022 de 9,31 %. Si l'on ajoute l'inflation, en réalité, le budget de la DRFiP est en baisse de 12 % en un an !

A l'inverse, il est notable que la fermeture de plusieurs trésoreries en 2021 (NRP) n'a engendré aucune baisse du coût des loyers. Le renoncement au service public a au contraire accouché d'une augmentation de 4,25 % de cette ligne budgétaire !

La campagne IR sera inévitablement marquée par la forte baisse de nos effectifs et ses conséquences dans le travail. Nous assistons par ailleurs au maintien du programme baptisé « Call back » qui a pourtant été dénoncé par les praticiens en groupe de travail « accueil ».

L'ouverture et le déploiement de l'accès des notaires au fichier immobilier est à la fois le symptôme du renoncement de l'État à l'exercice de ses missions et de sa dématérialisation à marche forcée.